

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	TARIFS
Etablissements scolaires publics ou privés (écoles, collèges, lycées, CDFAA) pendant le temps scolaire	Gratuit
Associations sportives, culturelles ou caritatives ayant leur siège social à Hasparren dans le cadre de leur activité (avec accord de la Mairie)	Gratuit
Ecoles, Collèges ou Lycées, pour l'organisation de leur fête annuelle avec entrée non payante	Gratuit
Spectacles organisés par le Comité des Fêtes de Hasparren en partenariat avec la ville de Hasparren	Gratuit
Etablissements scolaires ou Associations de Hasparren : occupation ponctuelle pour manifestation à entrée non payante	200 € sans intervention du personnel communal
	300 € avec intervention du personnel communal (rideaux + tapis au sol)
	400 € avec intervention du personnel communal (podium + rideaux)
	500 € avec intervention du personnel communal (podium + rideaux + tapis au sol)
Etablissements scolaires ou Associations de Hasparren : occupation ponctuelle pour manifestation à entrée payante	400 € sans intervention du personnel communal
	500 € avec intervention du personnel communal (rideaux + tapis au sol)
	600 € avec intervention du personnel communal (podium + rideaux)
	700 € avec intervention du personnel communal (podium + rideaux + tapis au sol)
Association ou Organisme hors Hasparren	800 € sans intervention du personnel communal
	1 000 € avec intervention du personnel communal (rideaux + tapis au sol)
	1 200 € avec intervention du personnel communal (podium + rideaux)
	1 400 € avec intervention du personnel communal (podium + rideaux + tapis au sol)
Organisateur Professionnel de spectacle	Forfait de 2 000 €